

<https://www.ricochets.cc/STMicro-La-spirale-du-desastre-a-la-grenobloise-STOP-aux-pillages-et-pollutions-7421.html>



STMicro : La spirale du désastre à la grenobloise - STOP aux pillages et pollutions !



- Les Articles -
Date de mise en ligne : jeudi 28 mars 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

[Rdv les 5-6-7 avril pour dire STOP](#) au progrès des désastres subventionnés.

A Grenoble, piller l'eau potable, polluer l'Isère et les milieux aquatiques est autorisé par les services de l'Etat, au nom de l'innovation sacrée et de la sainte Croissance.

- [Produire de l'innovation, innover dans la production](#) - STMicro : La spirale du désastre à la grenobloise - Le collectif STopMicro lutte depuis l'automne 2022 contre les conséquences écologiques, sociales et sociétales des agrandissements des multinationales STMicroelectronics et Soitec, deux méga-usines qui fabriquent des puces électroniques destinées à l'automobile, l'internet des objets ou encore l'armement. Pillage de l'eau potable, pollution massive, tout est bon pour ne pas rester sur la touche de la compétitivité et de l'innovation.
Le 1er avril 2023 plus d'un millier de personnes se retrouvaient pour manifester. Un an plus tard, c'est un grand week-end de mobilisation qui est organisé le 5, 6 et 7 avril 2024 à Grenoble et dans le Grésivaudan. Le collectif StopMicro nous a transmis ce petit tour d'horizon en guise d'annonce.
 - [ST écocidaire, Préfecture complice](#) - La multinationale STMicroelectronics pollue l'Isère, rejetant des produits eutrophisants et micropolluants dans des quantités très importantes, avec l'autorisation de l'Etat. Aujourd'hui, avec son agrandissement elle demande le droit de polluer plus encore. Nous exigeons que STMicroelectronics cesse de polluer notre bien commun : l'Isère. (...) L'autorisation dérogatoire donnée depuis 2016 par le Préfet de l'Isère avec l'accord de la DREAL est en elle-même scandaleuse. Sans scrupules, dans le cadre de son agrandissement, ST a demandé aux services de l'Etat de bénéficier d'une nouvelle dérogation lui permettant de conserver les mêmes concentrations tout en accroissant les volumes. ST veut le droit de polluer deux fois plus. Pour notre part, nous proposons une autre solution :
- ▶ et [rdv le 30 mars à Valence et Crest pour des réunions publiques d'information sur STopMicro](#) et les événements des 5-6-7 avril 2024